

Compte-rendu des stages CAPES

Cayenne : 07/03/2006

St Laurent : 17/03/2006

Etant donné que les deux stages regroupaient des participants appartenant à diverses disciplines, Mme Platiel a décidé de mettre l'accent sur la spécificité des sociétés de tradition orale dont sont issus la plupart de leurs élèves en prenant pour exemple le fonctionnement de la société san au **Burkina Faso** et en établissant des parallèles avec les comportements qui se retrouvent ici.

Au début, les participants étaient plutôt hostiles, n'ayant pas vraiment été mis au courant du contenu et n'ayant pas compris l'intérêt qu'il pouvait y avoir à parler de l'Afrique, mais, très vite, ils ont manifesté leur intérêt (plus fortement à ST Laurent) en prenant conscience des points communs et du fait qu'une bonne partie des difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés dans leur enseignement sont dues :

- à un mode de raisonnement différent : fonctionnement mental de type synthétique plutôt qu'analytique : difficulté du passage à l'écrit qui ne se limite pas à une simple transposition de l'oral dans l'écrit, mais implique l'apprentissage de la linéarité et de la décomposition en éléments vides de sens,
- à une appréhension du réel toujours en trois dimensions et à des mécanismes de symbolisation différents : d'où la difficulté à transposer en deux dimensions.

A partir de là, le stage s'est déroulé dans un échange fructueux, certains ayant pris conscience qu'en s'appuyant sur le type fonctionnement mental de leurs élèves et sur leur facilité à s'exprimer oralement, ils peuvent leur faciliter le passage vers cet autre mode de raisonnement et les aider à surmonter leur blocage vis-à-vis de l'écrit.

Ont aussi été abordés dans la discussion :

- les problèmes liés à l'agressivité entre élèves d'ethnies différentes que la communauté créée autour de l'écoute de contes ou de récits racontés dans les langues des élèves, peut grandement améliorer, ainsi que l'intervention d'un médiateur (aîné) comme cela est de tradition dans ces sociétés, en cas de conflit,
- le rôle des parents et leur responsabilité dans l'éducation de l'enfant. Traditionnellement c'est l'ensemble de la communauté qui prend en charge son éducation, mais, avec l'école et un autre mode d'éducation dont ils ignorent tout, ils se déresponsabilisent. Par ailleurs, dans les sociétés matrilineaires, comme cela est le cas chez les bushinenge, c'est l'oncle maternel et non pas le père qui doit être convoqué parce que c'est lui qui a la responsabilité, avec la mère, de l'éducation des garçons.

En illustration de l'exposé de Mme Platiel ; Mme Launey a présenté rapidement les résultats positifs obtenus par les élèves dans cinq classes de collèves grâce à des projets interdisciplinaires autour du conte et du récit oral, dit par des conteurs en langues maternelles et de sa restitution, en français par les élèves oralement et par écrit. Mme Launey a souligné combien cette expérience avait permis, dans tous les cas, de libérer la parole des élèves, d'instaurer un rapport différent à l'école, d'améliorer les rapports entre élèves mais aussi avec l'ensemble du corps enseignant, de faciliter le passage à l'écrit, de développer chez

certains, le goût de la lecture et, globalement de leur permettre de progresser, pas seulement en français, mais dans toutes les disciplines de l'avis de leurs professeurs.

Outre, les exposés, une documentation a été remise aux stagiaires (voir liste jointe).

Stage de formation des PE2 **Cayenne, 11,13,14/03/2006**

Le stage avait prévu : une conférence de 4 heures, faite par Mme Platiel commune à tous les stagiaires, le 11, 13 et 14, des travaux pratiques de 2 heures avec des groupes de 30 élèves, dirigés par Mmes Launey et Platiel.

Or, ce dispositif n'a pas fonctionné (les étudiants nous ont dit n'avoir été prévenus, ni du caractère obligatoire de la conférence du Samedi, ni du contenu du cours des Lundi et Mardi, et ils ont ajouté que, le Samedi matin ne convenait pas de toutes façons, pour une conférence de ce genre).

En conséquence, nous avons dû adapter nos interventions au fait que seulement une vingtaine d'étudiants avaient assisté à la conférence du Samedi. Mme Platiel a pris avec elle les étudiants qui avaient assisté à la conférence tandis que Mme Launey a pris en charge tous les autres, répartis, dans les deux cas, en différents groupes, comme cela avait été prévu.

Groupes de Mme Platiel

Les deux heures ont permis

- Dans un premier temps, d'analyser dans le détail, en s'appuyant sur les documents fournis – exemples de contes choisis pour montrer la progression – comment, à travers le conte, se fait l'apprentissage des structures cognitives essentielles chez l'enfant: développement de la faculté d'écoute et de concentration, de la mémorisation, aide à la mise en place des mécanismes de symbolisation et de la relation au temps et à l'espace, construction des structures logiques et de l'organisation du discours en respectant les relations de cause à conséquence ;
- Dans un deuxième temps, de montrer en s'appuyant sur une analyse comparative de trois contes présentant le même thème mais des conclusions différentes (africain, antillais, aluku), d'une part la plasticité du genre conte, d'autre part comment il est le reflet de l'histoire, du fonctionnement et des croyances de la société qui le produit (Cf. « Un conte voyageur »)
- Enfin, présentation, trop rapide malheureusement, des expériences menées par Mme Launey, en Guyane, dans cinq classes de 6^{ème}, avec mise à disposition du CD sur les productions des élèves, pour plus de détails.

Groupes de Mme Launey

A partir de la perception qu'ont les stagiaires de l'oralité dans leur classe et en Guyane, en s'appuyant sur les travaux de Mme Platiel, faire découvrir qu'il est possible de faire

progresser les enfants dans la maîtrise de la langue et les autres disciplines de façon synthétique en développant l'écoute de contes et en appelant les enfants à les restituer.

Points particuliers abordés :

- différence entre lire à haute voix et raconter : l'élève peut s'identifier à l'adulte qui raconte alors qu'il ne peut le faire quand ce dernier lit, et donc se mettre à raconter à son tour comme on l'a vu dans plusieurs expériences réalisées y compris à l'école primaire.
- analyse collective d'une grille des compétences du scripteur/lecteur compreneur pour souligner celles qui sont déjà maîtrisées à l'oral par l'enfant qui sait raconter une histoire en respectant la succession logique,
- débat autour de l'introduction des langues maternelles à travers le conte qui vont permettre à l'enfant de se situer autrement au sein de l'école et qui modifie ainsi son rapport à l'école,
- insistance sur l'écoute plaisir et sur la liberté laissée à l'enfant de restituer ou non le conte de son choix,
- apaisements des conflits par la création d'une communauté d'écoute de la classe.

Les étudiants qui, au début, étaient hostiles et absolument pas informés de ce qu'ils allaient entendre ; très vite sont intervenus et ont manifesté un très net regain d'intérêt pour la diffusion « des paroles codifiées » et par conséquent structurées (contes et récits de la tradition orale). Ils semblent avoir pris conscience que cette tradition orale de ce pays pouvait entrer en partie à l'école sous sa forme traditionnelle et créer des situations positives (très forts échos chez les guyanais d'origine créole et chez une jeune hmong).

*Suzy Platiel et Nicole Launey
Cayenne le 28 mars 2006*